

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME VINGT-CINQUIÈME

---

1906

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1907

président Magnaud, MM. Maxwell, juge à Bordeaux, Locard, Antoine Lacassagne.

M. Locard y a exposé ses travaux sur *les empreintes digitales*, qui devraient être employées pour établir *les fiches internationales*.

M. Henrico Ferri a demandé que les juges puissent accorder le pardon facultatif. Ce privilège pourrait être très dangereux, ainsi que l'a montré M. Maxwell, car le juge pourrait intervenir suivant les castes ou les partis.

M. Depéret félicite M. Lacassagne pour son compte rendu du Congrès, d'autant plus qu'il a oublié de parler de la part qu'il y avait prise et de la réception que les anthropologistes italiens lui ont faite.

M. Bouchereau communique le résultat de ses recherches sur la polymastie chez l'homme.

### DE LA POLYMASTIE CHEZ L'HOMME ; DE SA FRÉQUENCE DANS LA POPULATION LYONNAISE

PAR M. BOUCHEREAU  
Médecin-Major.

La polymastie ou pléiomazie est une anomalie congénitale de la mamelle connue depuis longtemps, il suffit de citer comme preuve les cas de quelques personnages célèbres qui appartiennent à l'histoire, celui de la mère de l'empereur Sévère qui dut à cette particularité son nom de *Julia Mammæa* et celui de l'épouse d'Henri VIII d'Angleterre, Anne de Boy-leu, qui possédait, dit-on, trois mamelles. Lorsque l'anomalie ne porte que sur le mamelon, on la désigne sous le nom de polythélie, qui caractérise également l'existence de plusieurs mamelons sur un sein normal. Depuis quelques an-

nées, on s'est occupé davantage des mamelles supplémentaires que l'on regardait autrefois, chez l'homme plus particulièrement, comme une curiosité et une rareté. On a essayé, tout d'abord, de se rendre compte de leur fréquence, en compulsant les observations publiées dans la science, mais cette méthode, ne tenant aucun compte des différences de population et de race, ne pouvait fournir que des données approximatives très vagues ; Karl Bardelehou d'Iéna indiquait une proportion de 10 pour 100 et d'autres auteurs 2 pour 1.000. Il était donc nécessaire, pour avoir des données précises, de faire des recherches et des examens en série ; Mitchel Bruce (1) a examiné 4.000 sujets et, sur ce nombre, 61 présentaient un ou plusieurs mamelons surnuméraires, ce qui correspond à une proportion de 1,50 pour 100 ; dans une autre série d'examens, le même auteur arrive à une proportion de 7 pour 100.

Nos recherches personnelles sur les conscrits de la région lyonnaise nous donnent comme résultats : pour 1.100 sujets examinés, 20 cas de polymastie bien évidente, ou une proportion de 2 pour 100 environ.

Chez la femme, d'après Leichtenstern (2), la polymastie serait moins fréquente que chez l'homme ; Bruce va jusqu'à prétendre qu'elle est deux fois moins fréquente chez celle-ci.

*Caractères distinctifs.* — Il est facile de reconnaître l'anomalie lorsqu'elle se présente avec l'aspect d'une mamelle en miniature, ce qui est le cas ordinaire, mais certains caractères peuvent manquer : on trouve un mamelon seul, sans aréole ni poils, ou bien la glande seule, sans aréole ni mamelon ; les mamelons isolés sont parfois atrophiés ou complètement absents et il devient difficile alors de différencier les mamelles des *nævi materni* ou de simples taches pigmentaires d'autant plus qu'ils ont, les uns et les autres, une prédisposition pour les régions où existent des fentes branchiales

(1) M. Bruce *Journal of anat. and physiol.*, vol. XIII, 1379.

(2) *Virchow's archiv.*, vol. LXXIII,

et qu'ils présentent beaucoup d'analogie dans leur origine et leur mode de développement.

Ordinairement, le mamelon ou papille est arrondi ou ovalaire, d'aspect chagriné, souvent entouré de poils longs et épais ou seulement d'un léger duvet.

La glande existe parfois à l'état rudimentaire et elle est toujours difficile à percevoir ; néanmoins, dans un de ces cas, avec un mamelon absent, on pouvait faire sourdre de la petite fente qui en tenait lieu, un liquide d'apparence lactescente.

On sait que, chez la femme, les mamelles surnuméraires peuvent avoir un tissu glandulaire sécrétant et, dans le cas ordinairement cité de Robert, une mamelle, siégeant sur la face externe de la cuisse, donnait du lait en abondance.

*Siège.* — Les mamelles accessoires, d'après certains auteurs, auraient un siège extrêmement variable ; on en a signalé sur le dos, à la région inguinale, sur la face et surtout dans l'aisselle qui serait le siège de prédilection de la polymastie féminine (1).

Pour ma part, je n'ai pas constaté, chez l'homme, une diversité aussi grande dans le siège de ces anomalies, toutes mes observations se rapportent à des mamelles développées sur le thorax en un lieu d'élection qui nous a semblé constant et qui est représenté par deux lignes partant des mamelons normaux pour descendre en convergeant légèrement vers l'ombilic. Ces mamelles supplémentaires sont fréquemment bilatérales, mais inégalement développées et, en général, la mamelle droite est plus développée que celle du côté opposé ; de même la polymastie unilatérale nous a paru plus fréquente pour le côté droit.

Nous avons mesuré un certain nombre de mamelles normales chez l'homme et nous avons trouvé des dimensions un peu plus grandes pour la mamelle du côté droit.

Pour la femme, au contraire, on prétend que la polymastie

(1) Montchat, thèse de Paris, 1883.

est plus fréquente du côté gauche, ce qui serait en concordance avec le développement habituellement plus volumineux de la mamelle normale gauche.

*Nombre.* — Le nombre des mamelles accessoires est variable, mais, le plus souvent, on en trouve une ou deux. Percy a signalé une femme avec cinq mamelles, ce qui semblait confirmer l'hypothèse de Meckel, d'après laquelle l'homme serait un type à cinq mamelles.

Ammon a observé une femme avec six mamelles accessoires et Neugebauer en a cité une autre avec dix mamelles.

« OBSERVATION I. — R., vingt ans, est l'aîné d'une famille de cinq enfants ; il porte une mamelle accessoire à droite. Son père, d'après ce qu'il prétend, avait une anomalie semblable, mais lui-même ne se doutait pas de l'existence de sa mamelle supplémentaire située à 17 centimètres en bas et en dehors du sein normal. Le mamelon rudimentaire mesure à peine 2 millimètres à sa base, il est fortement pigmenté à la pointe, l'aréole est bien accusée, entourée de poils fins, irrégulièrement disposés, ses dimensions sont de 4 millimètres de diamètre. »

La polymastie, comme ce cas l'indique, peut se transmettre héréditairement. Marie (1) a observé une jeune fille qui avait sur le sein un mamelon supplémentaire et cette anomalie était la règle dans sa famille, au moins depuis quatre générations. Ce même auteur indique, en outre, une corrélation entre les seins surnuméraires et les grossesses gémellaires.

D'après nos observations personnelles, la polymastie s'observerait dans le département du Rhône plus fréquemment pour certains cantons ou communes, ce qui viendrait à l'appui de l'hérédité de cette anomalie.

(1) Marie, *Soc. méd. des hôpitaux*, juin 1893.

« OBS. II. — X., vingt ans, de bonne constitution, ne présente aucune difformité, aucune autre anomalie que ses mamelles accessoires. A l'examen du thorax, on trouve le sein normal au niveau de la quatrième côte et à 11 centimètres de la ligne médiane du corps ; mamelon bien conformé, auréole bien pigmentée, d'un diamètre de 25 millimètres, avec poils longs et épais à la périphérie. Le sein gauche, placé à la même hauteur que son congénère et à 10 centimètres de la ligne médiane, n'a que 23 millimètres de diamètre.

« Du côté droit, sur la sixième côte, existe une mamelle en miniature de 12 millimètres de diamètre dans son plus grand axe transversal, un peu moins fortement pigmentée que l'auréole du sein normal ; les poils épidermiques s'arrêtent à sa limite. Au centre, se dresse une papille de 4 millimètres à sa base, très fortement pigmentée et présentant à son sommet une fente par laquelle on peut faire sourdre par pression un peu de liquide séreux.

« A la palpation de cette petite mamelle, on ne sent pas de masse acineuse sous-jacente et, à son niveau, la peau n'est pas le siège d'une sensibilité spéciale comme on en constate sur le sein normal.

« Du côté gauche, à 6 centimètres au-dessous et en dedans du sein, existe également une petite tache pigmentaire de 4 millimètres de diamètre, à surface chagrinée, présentant au centre une petite ombilication linéaire.

« Le sujet porte, en outre, des *nævi materni* sur différentes régions du corps : à l'hypocondre droit, à l'épigastre, sur la fesse droite et, enfin, de nombreuses taches pigmentaires du diamètre d'une tête d'épingle sont disposées sur le dos des doigts, au niveau de chaque articulation métacarpo-phalangienne et des articulations des première et deuxième phalanges. »

Nous constatons, dans cette observation, l'association des *nævi materni* et des mamelles accessoires qui nous a paru fréquente.

*Tératogénèse.* — Pour Meckel, l'homme possédait primitivement cinq mamelles, deux axillaires, deux pectorales et une médiane, et la polymastie provenait d'un accident réversif par une sorte d'aberration des conduits galactophores pendant l'invagination du stratum malpighien.

La multiplicité ou la division glandulaire que l'on constate chez l'embryon, ainsi que l'indépendance des canaux excréteurs favorisent la production de germes aberrants sous l'influence de troubles d'évolution ou de causes ataviques.

D'après Hugo Schmidt (1), il existe chez l'embryon une hyperthélie normale qui disparaît pendant la croissance et l'évolution embryonnaire.

Darwin et les auteurs pour lesquels la polymastie est une disposition atavique, se basent, pour soutenir cette anomalie réversible, sur l'existence de mamelles chez les animaux dans les régions où l'on constate les glandes supplémentaires humaines ; certaines d'entre elles auraient cependant un siège si anormal qu'elles peuvent difficilement entrer dans le cadre de cette hypothèse, si l'on ne tient pas compte également de l'existence chez les animaux de mamelles aberrantes exceptionnelles. Nous appelons surtout l'attention sur le rôle de l'élément vasculaire dans la production des mamelles accessoires, sur leur corrélation avec les nœvi et la difficulté qu'on éprouve souvent à les différencier ; enfin, sur leur siège de prédilection dans des régions pourvues d'un riche réseau vasculaire tel que celui des vaisseaux mammaires. Pour ces raisons, sans doute, la polymastie affecte chez l'homme une disposition assez régulière à la région antérieure de la poitrine et dans le voisinage du grand système anatomique des vaisseaux mammaires et épigastriques.

Pour terminer, nous dirons que les causes de la polymastie restent encore obscures, qu'on admette soit le retour atavique, soit la dissémination de germes embryonnaires par segmen-

(1) H. Schmidt-Jesia 1897, *Morphologische Arbeiten*.

tation du groupe glandulaire ; à la première hypothèse semblent se rapporter les mamelles surnuméraires isolées, à la seconde celles qui se trouvent dans l'aire de la glande normale et qui se rattachent souvent à elle par quelques traînées glandulaires.

#### DISCUSSION

Le *D<sup>r</sup> Mayet* a eu l'occasion de s'occuper de la question de la polymastie, en étudiant de près celle des stigmates de la dégénérescence.

Il cite l'important mémoire de *Stoyanov* (1899) qui, en remaniant les observations de 108.503 sujets, donne une fréquence de 9,06 pour 100. Les autres auteurs qui ont étudié la polymastie indiquent 7 à 11 pour 100. Ces chiffres confirment ce que disait *M. Bouchereau* de la grande fréquence de la polymastie.

Les indications relatives à la disposition indiquée par *M. Bouchereau* des mamelles surnuméraires se disposant sur deux lignes convergeant vers l'ombilic, sont confirmées par un cas du *D<sup>r</sup> Perusini*.

Toutefois, *M. Mayet* a observé personnellement deux cas de mamelles — glande et mamelon — situées au niveau du triangle de *Scarpa*. Le professeur *Pomiti* (de Pise) a signalé un cas analogue.

Ces quelques indications confirment et complètent celles données par *M. Bouchereau*.

*M. Lesbre* a pu faire de nombreuses observations sur les animaux domestiques. C'est ainsi que le cheval n'a pas de mamelles d'ordinaire, alors que l'âne en possède deux, bien développées de chaque côté du fourreau. Le cheval, assez souvent, peut présenter cette disposition.

Chez l'ânesse et la jument, il ne connaît pas d'observations

de mamelles supplémentaires. Par contre, chez la vache, le fait est très fréquent, et l'on trouve, en arrière du pis, un cinquième, un sixième et même un septième trayon. Ces trayons supplémentaires peuvent même donner du lait. En tout cas, la présence de mamelles supplémentaires bien développées dans cette espèce indique que l'on se trouve en présence de bonnes laitières.

Chez la brebis et la chèvre, les trayons s'observent aussi très fréquemment, mais, à l'inverse de ce qui existe chez la vache, ils se trouvent en avant du pis. On a même créé en Angleterre, par la sélection, une race de brebis à quatre trayons.

Chez le porc, la variation du nombre des mamelles est très grande ; si l'on observe normalement cinq mamelles de chaque côté, on trouve fréquemment 5 et 6, 5 et 7, 6 et 7, et il est à remarquer que chaque porcelet adopte une mamelle, dont il devient, pour ainsi dire, propriétaire.

Chez les chiens, la variation est non moins grande : on a vu 6 et 6, 5 et 6, 5 et 4, 4 et 4, au lieu de 5 et 5 normalement.

*M. Jarricot* a observé une mamelle sur la face externe de la cuisse chez un aliéné.

*M. Lacassagne* a trouvé fréquemment des mamelles sur-numéraires sur les conscrits parisiens ; mais, par contre, il n'en a jamais vu chez les Arabes, pendant son séjour en Algérie.

*M. Jarricot* fait la communication suivante :